

Sauvegarde des ressources en eau de l'Europe

Dossier de la rÃ©action de H2o
November 2012

Â

La Commission europÃ©enne prÃ©sente un plan d'action

La Commission a lancÃ© un plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe. Il s'agit d'une stratÃ©gie visant Ã assurer la disponibilitÃ© d'une eau de qualitÃ© en quantitÃ© suffisante pour rÃ©pondre aux besoins des populations, de l'Ã©conomie et de l'environnement.

En dÃ©pit des amÃ©liorations rÃ©alisÃ©es ces derniÃ“res annÃ©es, la qualitÃ© des eaux de l'UE laisse Ã dÃ©sirer. Le problÃme relatif Ã la quantitÃ© d'eau est tout aussi prÃ©occupant, une partie toujours plus importante de l'Europe Ã©tant frappÃ©e par la raretÃ© de cette ressource, tandis qu'un trop grand nombre d'Ã‰tats membres subissent de plus en plus d'Ã©vÃ©nements exceptionnels, tels que des inondations. Nous devons redoubler d'efforts pour rÃ©gler les problÃmes anciens et Ã©mergents, notamment la pollution de l'eau, le captage d'eau pour l'agriculture et la production d'Ã©lectricitÃ©, l'utilisation des sols et les effets du changement climatique. Des mesures plus strictes s'imposent pour aider l'UE Ã protÃ©ger ses ressources en eau et Ã faire un usage plus rationnel de ses ressources en gÃ©nÃ©ral (y compris en eau). Janez Potocnik, membre de la Commission europÃ©enne chargÃ© de l'environnement, s'est exprimÃ© en ces termes : "Le plan d'action montre que nous avons bien cernÃ© les problÃmes auxquels nous devons faire face et que nous disposons d'une base solide pour les rÃ©gler. Le moment est venu de passer Ã l'action afin de tirer pleinement avantage de notre lÃ©gislation et d'ouvrir la voie Ã des solutions novatrices dans le domaine de la politique de l'eau et dans le secteur de l'eau. Il faut Ã©tablir un Ã©quilibre durable entre la demande et l'offre dans ce secteur, en tenant compte des besoins tant des populations que des Ã©cosystÃmes naturels dont elles dÃ©pendent."

Le plan d'action - Pour atteindre l'objectif d'un bon Ã©tat de l'eau d'ici Ã 2015 dÃ©jÃ fixÃ© par la directive-cadre sur l'eau, le plan d'action sur l'eau propose une approche Ã trois volets : 1. AmÃ©liorer la mise en œuvre de la politique de l'eau actuelle de l'UE en exploitant pleinement les possibilitÃ©s offertes par les lois en vigueur. A titre d'exemple, il conviendrait de favoriser le recours aux mesures de rÃ©tention naturelle des eaux, telles que la restauration des prairies humides et des plaines inondables, et d'amÃ©liorer la mise en œuvre du principe du pollueur-payeur grÃ¢ce au comptage, Ã la tarification et Ã une meilleure analyse Ã©conomique ; 2. favoriser l'intÃ©gration des objectifs de la politique de l'eau dans les autres domaines d'action concernÃ©s tels que l'agriculture, la pÃªche, les Ã©nergies renouvelables, le transport, ainsi que dans le Fonds de cohÃ©sion et les Fonds structurels ; 3. Combler les lacunes du cadre existant, en particulier en ce qui concerne les instruments nÃ©cessaires pour parvenir Ã une utilisation plus rationnelle de l'eau. Ã€ cet Ã©gard, le plan d'action prÃ©voit la fixation, par les Ã‰tats membres, d'objectifs en matiÃ¨re de

comptabilité de l'eau et d'utilisation rationnelle de cette ressource, ainsi que l'élaboration de normes de l'UE en ce qui concerne la réutilisation de l'eau.

Le plan d'action sur l'eau ne définit pas un cadre étroit contenant une solution unique pour tous, mais propose aux États membres une panoplie d'instruments susceptibles d'améliorer la gestion de l'eau à l'échelle nationale, régionale et des bassins hydrographiques. Le plan d'action sur l'eau précise que la question de la protection de l'eau ne se limite pas à l'aspect environnemental, mais est aussi une question de santé et de bien-être, qui a également des répercussions sur la croissance et la prospérité économiques. Le plan d'action vise à s'assurer que le secteur de l'eau de l'UE exploite pleinement ses possibilités de croissance et que tous les secteurs économiques qui dépendent de la disponibilité d'une eau d'une certaine qualité puissent prospérer et stimuler ainsi la croissance et la création d'emplois. Le plan d'action bénéficia du soutien du Partenariat d'innovation sur l'eau lancé en mai 2012.

Les prochaines étapes - La mise en œuvre des propositions
 présentées dans le plan d'action se fera dans le cadre de la stratégie commune de mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau. Il s'agit d'un processus ouvert et participatif qui réunit les États membres, des organisations non gouvernementales et des entreprises. Le calendrier du plan d'action sur l'eau est étroitement lié à celui de la Stratégie Europe 2020 de l'UE et, en particulier à celui de la Feuille de route pour une utilisation efficace des ressources, dont le plan d'action est le volet consacré à l'eau. Toutefois, l'analyse présentée dans le plan d'action couvre une période plus longue, qui court jusqu'à 2050, et devrait orienter les politiques de l'eau de l'UE à plus long terme.

Commission européenne - 15-11-2012